



Haie végétale côté rue Charles-le-Bon. Elle vient marquer la limite du Hameau, entrecoupée par les entrées de quelques maisons.

IVR32_20185900721NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation